

le Mémento de l'administrateur

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc et arrco

LES CHIFFRES DU MOIS

13,97 %

des personnes utilisant le service Sortir plus ont entre 91 ans et 95 ans. L'âge moyen des bénéficiaires est de 86 ans.

Source : instruction Agirc-Arrco 2016.

2,94 millions

C'est le nombre de retraités en Agirc au 31 décembre 2015 (soit + 2,4 % par rapport à 2014).

Source : Commissions techniques et administratives Agirc-Arrco, septembre 2016.

300 000

personnes bénéficieront d'une retraite anticipée pour carrière longue en 2017, soit une augmentation de 37 % entre 2014 et 2017.

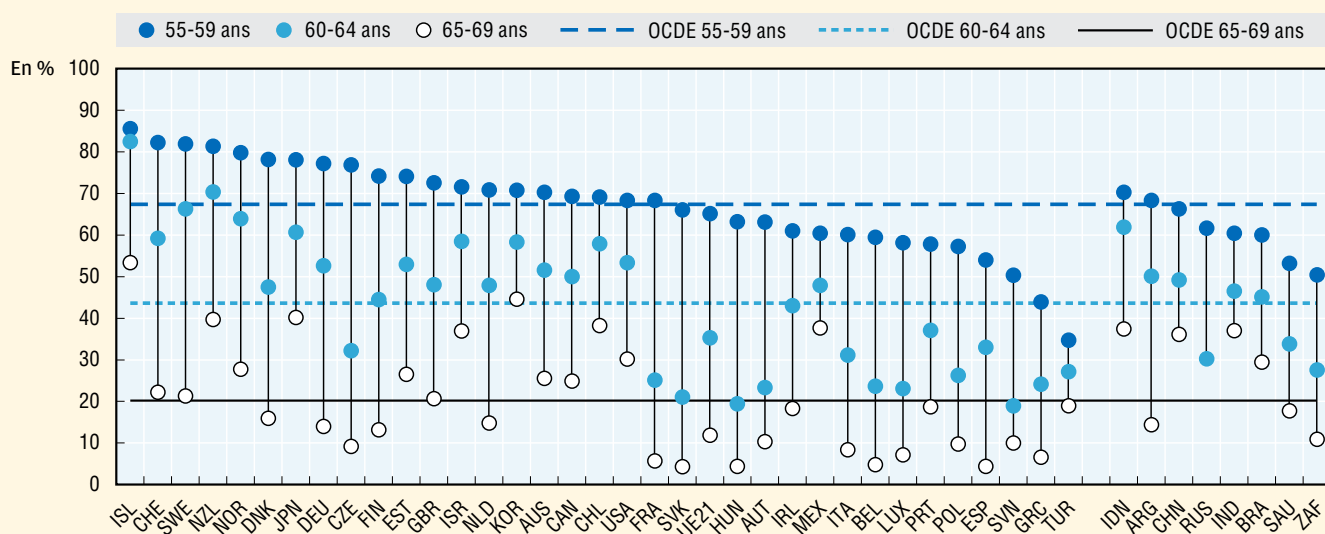
Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale, 2016.

12,4 millions

nombre de retraités en Arrco au 31/12/2015 (soit + 1,4 % par rapport à 2014).

Source : Commissions techniques et administratives Agirc-Arrco, septembre 2016.

Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 59 ans, de 60 à 64 ans et de 65 à 69 ans, pays de l'OCDE et du G20, 2014*



*Note : Les taux d'emploi des pays du G20 non-membres de l'OCDE sont les derniers disponibles.
Source : OCDE (2015), Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015, Éditions OCDE, Paris.

Le taux d'emploi diminue avec l'âge bien avant l'âge de la retraite dans tous les pays de l'OCDE et du G20. Pour les personnes âgées de 55 à 59 ans, le taux d'emploi moyen dans les pays de l'OCDE s'élevait à 67 % en 2014, alors qu'il était de 44 % pour la tranche des 60-64 ans et de 20 % pour celle des 65-69 ans. Des améliorations substantielles sont donc possibles dans la grande majorité des pays. Le changement de l'âge légal de la retraite indique aux individus en quoi ils sont censés modifier leurs comportements lorsqu'ils préparent leur retraite, et influe de ce fait sur les normes sociales. La plupart des lois adoptées en ce sens prévoient cependant une augmentation graduelle de l'âge de la retraite pour permettre aux salariés âgés d'adapter leur planification. De nombreux pays de l'OCDE ont réformé leurs régimes de retraite de manière à prolonger la vie active dans le contexte plus large de l'accroissement de l'espérance de vie. Cela signifie que les travailleurs doivent verser des cotisations plus

élevées pour contribuer au financement de retraites dont la durée est censée augmenter. Si le relèvement des cotisations se traduit généralement par une hausse des droits à pension acquis, l'augmentation des prestations est généralement suffisamment basse pour économiser de l'argent public. Dans les régimes de retraite où la corrélation entre les cotisations versées et les pensions perçues est faible, ce supplément de cotisation aura éventuellement pour seul effet de renforcer la viabilité du régime, sans forcément augmenter le montant des retraites (comme en Corée et en France). La plupart des réformes ont cherché à prolonger la vie active en fin de carrière par les moyens suivants : - relèvement de l'âge légal de la retraite ; - restriction des conditions d'accès aux régimes de retraite anticipée ; - hausse des incitations financières à travailler au-delà de l'âge de la retraite et augmentation des décotes pour départ anticipé ; - plus grandes possibilités d'associer travail et retraite. ■■■■■



FORMATION

Formations 2017 des administrateurs des institutions Agirc et Arrco

Le catalogue 2017 des formations vient de paraître et recense les formations dispensées par l'Agirc et l'Arrco aux administrateurs des institutions de retraite complémentaire. L'Agirc et l'Arrco leur proposent d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances dans différents domaines. Ainsi, deux types de formation sont proposés : la formation initiale et les formations spécifiques.

- La formation initiale, d'une durée de deux jours, est plus particulièrement destinée aux administrateurs récents dans leurs fonctions pour leur permettre de se familiariser avec les fondamentaux de la retraite complémentaire.
- Les formations spécifiques sont ouvertes à l'ensemble des administrateurs des institutions de retraite complémentaire. Pendant une journée, ils peuvent approfondir certaines thématiques telles que l'action sociale, la gestion financière, les outils de pilotage, le produit retraite, l'informatique et la dimension européenne. Les coûts des séminaires sont pris en charge conjointement par les fédérations Agirc et Arrco et les institutions. Le catalogue des formations, les bulletins d'inscription et tous les renseignements sont à demander à Nadine Van Klaveren (Agirc-Arrco).



pour en savoir plus : <https://cfp.agirc-arrco.fr> - Nadine Van Klaveren, nvanklaveren@agirc-arrco.fr ou par fax : 01 44 67 61 07.



INTERNET

Un nouveau site Internet pour l'Agirc et l'Arrco

Le nouveau site de l'Agirc et de l'Arrco est en ligne et offre à l'internaute plusieurs nouveautés :

- une ligne éditoriale entièrement renouvelée ;
- davantage d'actualités : il est possible de les consulter toutes ou de sélectionner les informations qui correspondent à son profil : « particulier », « entreprise » ou « presse » ;
- un parcours plus simple, intuitif et personnalisé agrémenté de vidéos pédagogiques ;
- une mise en avant des réseaux sociaux et d'un agenda des événements de la retraite.



DIVERSITÉ

L'Ircem lance un service pour les personnes sourdes et malentendantes

À l'occasion de la journée mondiale des sourds et de la surdité, le 24 septembre dernier, le groupe de protection sociale Ircem a dévoilé son nouveau service Aceco. Son objet : permettre à ses adhérents, personnes malentendantes, sourdes ou avec une perte d'audition, oralisées ou pratiquant la langue des signes, d'échanger avec les conseillers du groupe en temps réel et d'où que ce soit. En se connectant sur le site Internet de l'Ircem à partir duquel il télécharge l'application Aceco signalée par un code visuel, l'adhérent se met automatiquement en relation avec un opérateur dûment formé, visio-interprète en langue des signes française ou e-transcripteur en transcription instantanée de la parole via une webcam et un micro hautparleur. L'opérateur Aceco contacte par téléphone le service Ircem concerné et la conversation peut démarrer. Travaillant en simultané, il retranscrit ou traduit les propos du conseiller qui s'affichent directement sur l'écran de l'adhérent. « Avec l'application Aceco, tous nos adhérents ont un égal accès non discriminant à l'information », se félicite Marie-Chistine Ostuni, responsable développement des innovations et solutions sociales du groupe Ircem. En 2005, lors de la signature de la charte de la diversité, le groupe de protection sociale avait montré sa volonté de déployer des services innovants. Sachant qu'environ 10 % de la population française est confrontée à un problème d'audition, ce sont plus de 500 000 adhérents de l'Ircem qui sont potentiellement concernés compte tenu des quelque 5,5 millions d'adhérents travaillant dans le domaine de l'aide à domicile.



sur le web : <https://www.ircem.com/>



La nouvelle charte graphique du site est déployée sur l'ensemble des outils digitaux (l'espace personnel, le site des experts retraite, l'application smartphone) et le site est consultable sur tous supports, tablettes, smartphones...

D'ici la fin de l'année, de nouvelles fonctionnalités seront implémentées (tchat en ligne, carrousel d'images pour la presse...).



sur le web : <http://www.agirc-arrco.fr>



ÉCONOMIE ET STATISTIQUES

Les retraités et les retraites Édition 2016

Les retraités et les retraites - édition 2016 rassemblent les résultats, pour l'année 2014, des enquêtes statistiques annuelles de la Drees auprès des organismes qui gèrent des régimes de retraite obligatoire ou facultative : les enquêtes annuelles auprès des caisses de retraite, sur les allocations du minimum vieillesse et sur la retraite supplémentaire facultative. Cette édition présente également les résultats obtenus à partir d'autres sources, telles que l'échantillon inter régimes de retraités (EIR) de 2012, l'échantillon inter régimes de cotisants de 2009, le Baromètre de la Drees, l'enquête sur les motivations de départ à la retraite, l'enquête ACEMO-PIPA et les comptes de la protection sociale. L'ouvrage passe au crible toutes les données statistiques de l'année 2014, tenant compte des modifications législatives ou réglementaires, notamment celles survenues depuis la réforme des retraites de 2010.

En 2014, 15,8 millions de retraités, vivant en France ou à l'étranger, perçoivent au moins une pension acquise en contrepartie de leur carrière. Ces effectifs progressent de 1,3 %, à l'instar des trois années précédentes. Tous régimes confondus, ils bénéficient d'une pension moyenne de 1 322 euros bruts mensuels, soit une hausse de 1,2 % en euros courants par rapport à 2013. L'ouvrage étudie également les 554 100 allocataires du minimum vieillesse et les adhérents aux produits de retraite supplémentaire. Enfin, il décrit les opinions, les souhaits et les motivations des nouveaux pensionnés en matière de retraite. ■■■■■



<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/recueils-ouvrages-et-rapports/recueils-annuels/panoramas-de-la-drees/article/les-retraites-et-les-retraites-edition-2016>



INSTANCES

Le compte personnel retraite (CPR) a été lancé par le ministère des affaires sociales, en lien avec le GIP Union retraite, le 13 octobre dernier. Chacun, quelle que soit sa situation (actif ou retraité) et quel que soit son parcours professionnel, est invité à ouvrir un compte sur le portail commun aux 35 régimes membres du GIP Union retraite sur www.info-retraite.fr. Dans un premier temps, le compte personnel retraite, parfaitement sécurisé, permet d'accéder à ses documents du droit à l'information personnels, établis en ligne en quelques secondes (relevé de situation individuelle RIS accessible à tout âge et estimations de retraite établies en ligne dès 45 ans). À compter du premier trimestre 2017, le simulateur retraite développé par l'Agirc-Arrco sera également proposé, permettant ainsi



ACTION SOCIALE

Orientations prioritaires 2014-2018 : un mooc¹ de mi-parcours

Pour son bilan de mi-parcours, la direction de l'action sociale a choisi d'innover en remplaçant sa traditionnelle réunion plénière par un mooc : un ensemble de modules vidéos (reportages et interviews d'experts) accessibles via son site Internet et permettant aux administrateurs de faire le point et d'élargir leurs connaissances liées aux orientations prioritaires.

Le mooc 2016 aborde deux d'entre elles : « Donner les clés du Bien vieillir » (dès novembre) et « Accompagner le retour à l'emploi des salariés les plus fragiles » (courant décembre).

Sur le thème de l'emploi, quatre experts interviennent : Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, démontre le caractère structurel du chômage de longue durée ; Stéphane Bridel, secrétaire général du fonds Handicap et Société et Karine Reverte, directrice du CCAH, expliquent les spécificités du chômage des personnes handicapées et Benoît Gajdos, DG du cabinet Co Conseil, revient sur le process qui a permis de modéliser les Espaces Emploi. Sur le thème de la prévention, Didier Tabuteau, responsable de la chaire Santé publique de Sciences Po et Pierre-Henri Bréchat, professeur en médecine, s'expriment sur l'importance de la prévention dans une société vieillissante et Antonin Blanckaert, directeur de l'action sociale de la Cnav, démontre l'importance de l'inter-régime. Chacun des deux thèmes est en outre illustré par un reportage sur le terrain, le premier à l'Espace Emploi de Charenton, le second au centre de prévention de Rennes. ■■■■■

¹ Massive Open Online Course. Cours proposés par des écoles ou des universités accessibles gratuitement à tous sur Internet.



www.agircarrco-actionsociale.fr

Création du compte **personnel retraite**

à chacun, quel que soit son âge, de simuler ses montants de retraite tous régimes, à partir de ses données propres et selon différentes hypothèses, notamment en intégrant dans sa simulation des éléments non encore connus des régimes (enfants, périodes lacunaires, choix futurs, etc). Un ensemble d'autres services, dont ceux destinés aux retraités (vérification des montants de pensions versées par exemple) viendront compléter le bouquet de services au fur et à mesure. Les régimes de retraite travaillent ensemble à la demande unique de retraite en ligne, envisagée en 2019. ■■■■■



sur le web : <http://www.info-retraite.fr>



AGENDA 2016

décembre

2

- Bureaux de l'Agirc et de l'Arrco

décembre

5-6

- Carrefour des acteurs et des solutions pour les aidants professionnels et familiaux, Fondation France Répit, Lyon

décembre

7

- Conseil d'administration de l'Arrco

décembre

8

- Conseil d'administration de l'Agirc
- Conseil d'administration du GIE Agirc-Arrco

décembre

9

- Conseil d'administration de l'AGFF
- Conseil d'administration de l'ASF

décembre

8-9

- Formation « Prospective des modes de vie et de la consommation » organisée par Futuribles International, Paris

décembre

12

- Colloque annuel du COR : « Le financement du système de retraite français »

décembre

12-13

- 4^e rencontres scientifiques de la CNSA : « Autonomie qualité de vie : entre pratiques et aspirations »

décembre

13

- Réunion commune des commissions paritaires de l'Agirc et de l'Arrco

décembre

13-14

- 41^e congrès de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aides à la personne privés non lucratifs (FEHAP) : Regard sur le passé, vision sur le futur, Paris



NOMINATIONS

AGIRC

Jacques Boyer (collège des employeurs) a été élu à la présidence d'AGRIC A Retraite Agirc et **Bernard Jolivet** (CFE-CGC) à la vice-présidence.

CAMARCA

Joseph Lechner (collège des employeurs) a été élu à la présidence de CAMARCA et **Jean-Marie Blin** (collège des salariés - CFTC) à la vice-présidence.

Groupe AUDIENS

En application du principe de l'alternance de la présidence entre les collèges, les modifications suivantes sont intervenues :

- Association sommitale du groupe AUDIENS : **Jean-Michel Guarrigues** (collège des employeurs) a été élu président et **Jean-François Ropert** (collège des salariés - CGT) vice-président ;
- AUDIENS RETRAITE AGIRC : **Jean-Michel Guarrigues** (collège des employeurs) a été élu président et **Denis Gravouil** (collège des salariés - CGT) vice-président.



OUVRAGE

« On se trompe sur les vieux »

Entre le senior fringant de la publicité et la personne âgée dépendante qu'on préfère ne pas voir, qu'en est-il, vraiment, de la réalité des plus de 60 ans aujourd'hui ?

« Depuis 10 ans, j'ai eu le loisir d'observer un certain nombre de choses et notamment la manière dont on traitait la question dans les médias généralistes. Mais ce qui m'a le plus choqué, c'est la vision très binaire de nos hommes politiques », confie Pierre-Marie Chapon. Il s'est donc lancé avec Bernadette Oudiné dans la rédaction de cet ouvrage, qui a pour objectif d'aider le lecteur à changer de regard, à remettre en question stéréotypes et clichés, à prendre du recul sur le vieillissement. Il s'agit de poser un regard lucide sur l'âge, avec ses difficultés, mais aussi de s'interroger sur les inégalités territoriales, l'invisibilité des personnes âgées dans les médias, la complexité des aides financières, les manquements de la silver économie, telle qu'elle est mise en œuvre aujourd'hui. Mais aussi de valoriser des initiatives qui existent et qui fonctionnent, comme les colocations intergénérationnelles ou des solutions de transports vraiment adaptées aux besoins des aînés.

Avec sa conclusion en forme de plaidoyer, l'ouvrage s'adresse à tous, des jeunes qui seront vieux un jour, des aînés aux hommes politiques en passant par les chefs d'entreprises de la silver économie. Il nous invite à réfléchir, et nous rappelle que s'intéresser aux enjeux du vieillissement, c'est avant tout se poser une question qui concerne l'ensemble de la société.

Pierre-Marie Chapon, Bernadette Oudiné. Paris : Editions l'Harmattan, sept. 2016, 126 p.